



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome		Rideau Carleton		Ottawa	
Date		Dimanche 28 juin 2020		Heure de départ 18 h 30	
Conditions météorologiques		Course 1: Dégagé (Temp : 24 °C) Courses 2 à 3 : Pluie (Temp. : 24 °C) Courses 4 à 10 : Nuageux (Temp : 24 °C)		Venteux: 6 km/h (Nord)	
État de la piste		Courses 1 à 2 : Rapide (Variante 0 s) Courses 3 à 10 : Bonne (Variante 1 s)			
Nombre de courses 10		Courses de qualification		Inscriptions totales 78/85	
Total des paris mutuels		200 178 \$			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant	
Juge en chef Weber Michael		Juge associé Coles Sharla		Juge associé	

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Le conducteur Emil Toh a été jugé coupable d'infraction aux règles de la CAJO 22.05.01 (a) (faire une embardée vers l'intérieur causant une interférence) et (b) (Entraver la progression d'un autre cheval et faire en sorte qu'il change d'allure) alors qu'il conduisait ROSE RUN SLIDER (3^e classé 9^e) lors de la course 10 du 25 juin et a écopé d'une suspension de conduite de 5 jour, du 29 au 30 juin, et du 1^{er} au 3 juillet inclusivement) (SB 1029189).

Courses :

- Jacques Beaudoin a été dispensé de cinq courses.
 - Pascal Bérubé a été autorisé à se retirer d'une course
- Retrait tardif (pour cause de maladie) par le vétérinaire de CAJO du numéro 3 BAYWATCHING, remboursement effectué : 246 \$. Enquête et objection de jockey par le numéro 6 TOWNSHIP GILLIGAN (Rodney LaFromboise), qui a terminé 8^e, contre le numéro 7 DE CHAIRMAN (Tyler Jones) après le départ; le numéro 7 est allé vers le numéro 6, lui faisant perdre son allure (il a été inscrit au tableau des statistiques pour

bris d'allure pour cause d'interférence. L'objection a été maintenue, le numéro 7 a terminé 6^e et a été classé 8^e (règle 22.09 de la CAJO).

Vidéo : <https://youtu.be/glzpomHBFRM>

Mr. Jones a été jugé coupable d'infraction à la règle 22.05.01 (a) de la CAJO (se déséquilibrer en provoquant un bris à un autre cheval) et a reçu une suspension de conduire pour trois jours (le 30 juin et du 1er au 2 juillet inclusivement) (SB 1029202).

COOL HAND LUCAN (Richard Simard) a eu de l'équipement brisé (fer) après le poteau au ¾ de mille et a terminé 3^e avec de l'équipement brisé. Rien à signaler.

2. Enquête dans le dernier droit concernant une possible interférence du numéro 5 RACING FOR SPACE (Stéphane Pouliot) qui a terminé 4^e au numéro 7 ZEN DA BALLYKEEL (Tyler Jones) qui a terminé 5^e; bien que le numéro 5 n'ait pas maintenu une trajectoire droite dans le dernier droit, Mr. Jones a déclaré qu'il n'était pas dérangé et que sa progression n'avait pas été entravée; aucune infraction signalée. Rien à signaler.

Vidéo : <https://youtu.be/6hs0q33XzeE>

- Retard de 15 minutes en raison des conditions météorologiques (forte pluie et éclair).
- 3. Le conducteur du numéro 2 STELIOS, Robbie Robinson, a été informé qu'il tenait à tout moment ses mains sous la tête et qu'il ne touchait pas le cheval avec sa main de fouet lors de la poussée contre le cheval. Rien à signaler.
- 4. Rien à signaler.
- 5. Le numéro 4, DINNER AT THE MET, a eu de l'équipement brisé (mors Buxton) après le poteau au ½ de mille et a terminé la course avec de l'équipement brisé. Rien à signaler.
- 6. Rien à signaler.
- 7. Rien à signaler.
- 8. Rien à signaler.
- 9. Rien à signaler.
- 10. Rien à signaler.

Réclamations :

- Course 2 - Le numéro 3 ITS EDS IDEA (1 réclamation) pour 12 000 \$ par Écuries Guy Gagnon, Gestion Bruno Blouin et Gestion Louis Latulippe (G. Gagnon entraîneur).